

## *Signalement d'absence*

En lien avec la directive sur l'assiduité, nous comptons sur votre collaboration pour nous signaler toute absence prévue pour votre jeune et ce, jusqu'à la fin de l'année.

**Le signalement d'une absence se fait en composant le 418 589-1301, poste 3331 ou 3324 (bureau des surveillantes). Vous pouvez laisser votre message dans la boîte vocale en précisant le nom de votre jeune, le niveau et le motif d'absence.**